

*2000 - Copie compte le 24/6/55*

**OBJET : Dépassement de crédits - régularisation**

Le Conseil

Vu les justifications présentées par Monsieur le Maire

décide

de demander à M. le Préfet de bien vouloir, par autorisation spéciale, prélever sur le crédit de dépenses imprévues, la somme de 6.674 frs et porter des compléments de crédits aux articles ci-après :

I - 5 - Assurances sociales contribution patronale	6.567
I - 7 - Assurances accidents du travail	105
XX - 3 - Salaire du personnel chargé du balayage des classes	2
Total :	6.674

demande à M. le Préfet d'accorder, par autorisation spéciale un complément de crédit de 553.820 frs à porter chapitre XXVI, art. 2 - Part du bureau de bienfaisance dans la Taxe sur les spectacles.

Ce complément de crédit est la conséquence de la plus value de la recette "taxe sur les spectacles". Cette taxe a produit en 1954 la somme de 3.671.461 frs.

La part du Bureau de Bienfaisance s'élève à 1.223.820 frs. Le crédit inscrit au budget n'étant que de 670.000 frs il y a lieu de voter le crédit complémentaire de 553.820 frs, ci-dessus mentionné.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits.

APPROUVE

Rochefort s/Mer le 4 Juin 1955  
Le Sous-Préfet : Illisible.

Ont signé au registre MM. les membres présents

Pour extrait conforme  
Pr Le Maire,

Signé : Delsalle.



POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 18 Juin 1955  
Pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,

*[Handwritten signature]*

R E C E T T E S

articles	Nature	Propositions de la Chambre Climatique	Propositions du Conseil Municipal	Décision de M. le Préfet
1	Produit de la taxe de séjour 1955	1.000.000	1.000.000	
2	Produit des pénalités prononcées (arrêté 4/5/1920 article 16)	1.000	1.000	
3	Frais de perception de la taxe additionnelle à taxe de séjour	5.000	1.000	
	<b>Total</b>	<b>1.006.000</b>	<b>1.002.000</b>	

D E P E N S E S

articles	Nature	Propositions de la Chambre Climatique	Propositions du Conseil Municipal	Décision de M. le Préfet
1	Salaires des préposés à la perception de la taxe	140.000	140.000	
2	Frais de bureau	5.000	5.000	
3	Subvention à la Chambre climatique	150.000	150.000	
4	Travaux d'assainissement et d'aménagement	700.000	700.000	
5	Dépenses imprévues	11.000	7.000	
	<b>Total</b>	<b>1.006.000</b>	<b>1.002.000</b>	

Arrêté le présent état de prévision de recette et d'emploi de la taxe de séjour pour l'année 1955

En dépenses 1.002.000 fcs

En recettes 1.002.000 fcs

Excédent nul

A Royan le 21 Mars 1955

Les membres de la Chambre Climatique

Royan, le 4 Juillet 1955

Les Conseillers Municipaux

*(Handwritten signatures and stamps)*

Signatures of Chamber Climatique members: Dauvray, Rousselle, etc.

Signatures of Municipal Council members: H. Achard, etc.

Official stamps and dates.